

BAREME DES HONORAIRES (au 01 janvier 2019)

HONORAIRES A LA CHARGE DU VENDEUR

(sauf stipulations contraires prévues au mandat)

Appartements – Maisons	
Jusqu'à 50 000 €	5000 €
De 50 001 € à 75 000 €	9%
De 75 001 € à 100 000 €	8 %
De 100 001 € à 125 000 €	7.5%
De 125 001 € à 150 000 €	7%
De 150 001 € à 175 000 €	6.40 %
De 175 001 € à 200 000 €	6.20 %
De 200 001 € à 230 000 €	6 %
De 230 001 € à 250 000 €	5.80 %
De 250 001 € à 300 000 €	5.50 %
De 300 001 à 350 000 €	5.20 %
De 350 001 € à 400 000 €	5 %
De 400 001 € à 649 999 €	4.80 %
Au-delà de 650 000 €	4.00%
Terrains	
Forfaitaire jusqu'à 25 000 €	4 000 €
Forfaitaire jusqu'à 50 000 €	5 000 €
Au-delà	% barème agence « maison »
Garage et parkings	
Forfaitaire jusqu'à 25 000 €	2 500 €
Au-delà	10 %

APPARTEMENTS NEUFS / MAISONS NEUVES : honoraires de 5% TTC

LOCATION :

Honoraires avec recherche de locataire

	Commissions HT	Commissions TTC
<u>Bailleur</u> : négociation, constitution dossier et rédaction bail	4,16% du loyer annuel HC	5% du loyer annuel (1)
Etat des lieux (entrée et sortie)	2,5 € /m ²	3 € / m ² (2)
<u>Locataire</u> : visites, constitution dossier et rédaction bail	4,16% du loyer annuel HC	5% du loyer annuel (1)
Etat des lieux (entrée et sortie)	2,5 € /m ²	3 € / m ² (2)

(1) dans la limite de 8 € TTC /m²

(2) dans la limite de 150 € TTC

CENTURY 21 ATLAN IMMO

48 A, Rue Irène Joliot Curie / 79000 NIORT

SARL au capital de 630 000 € / SIREN 534 134 747 / RCS Niort

Caisse de garantie : GALIAN 89, rue de la Boétie 75008 PARIS